

Séance du 29 février 2008

Le Conseil Municipal

DECIDE :

- de vendre à M. Pascal GROS-GAUDENIER une parcelle de terrain située " ZA de Pleine Mouille ", cadastrée C 1120, d'une contenance de 2630 m² en vue de la construction d'un atelier de menuiserie charpente

APPROUVE

- Le Compte administratif pour le Budget Commune comme suit 368 600.01 € en fonctionnement et - 336 372.31 € en investissement et décide d'affecter la somme de 23854.49 € à l'excédent de fonctionnement reporté
- Le Budget primitif 2008 comme suit 1 349 457 € en fonctionnement 1 152 635 € en investissement
- à l'unanimité le Compte Administratif pour l'année 2007 pour le SERVICE DES EAUX
INVESTISSEMENT 18 141.88 €
EXPLOITATION 13 228.86 €
et décide d'affecter la somme de 7913.20 € à l'excédent de fonctionnement reporté

- SERVICE DES EAUX pour l'année 2008 qui s'équilibre comme suit
EXPLOITATION 147 291.00 €
INVESTISSEMENT 179 391.00 €

- le Compte administratif pour le Budget TELEMONT REMONTEES MECANIQUES-TELEMONT comme suit
EXPLOITATION 89 984.59 €
INVESTISSEMENT - 20 796.66 €
et décide d'affecter la somme de 34187.93 € à l'excédent de fonctionnement reporté

- le Budget Primitif 2008 TELEMONT REMONTEES MECANIQUES pour l'année qui s'équilibre comme suit
EXPLOITATION 123 243.00 €
INVESTISSEMENT 87 329.66 €

VOTE • les 4 taxes directes locales comme suit

Taxe d'habitation 12.83%

Taxe foncière (bâti) 12.87%

Taxe foncière (non bâti) 80.00%

Taxe professionnelle 8.64%

- vote à l'unanimité les subventions aux associations pour une somme totale de 43 060.00 € comme suit

Association Montant 2007 en €

A.D.M.R (pour 2008 via CCAS).	3716
COMITE ANIMATION.	500

CENISE BARGY/SKI CLUB	500
A.F.N. et Anciens Combattants	260
A.F.P.E.I.	75
ACCORDS PERDUS (Chorale)	200
ALBUM	500
AMICALE PARENTS D'ELEVES	5000
FULL CONTACT	600
ASSOCIATION PLAISIR DE LIRE	112
CLUB LOISIRS (Bibliothèque)	1300
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE	155
ENTENTE SPORTIVE DU BARGY	800
DUMONTS ET MERVEILLES	150
MUTAME	140
INTERVILLAGE FAUCIGNERANDS	100
LA PREVENTION ROUTIERE	100
LE TEMPS DE VIVRE (Club 3ème Age)	150
L'ECHO DU LAC BENIT	7850
OFFICE DE TOURISME	12000
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	155
SKI CLUB	3300
SOCIETE DE PECHE	215
USEP	291
DIVERS	423
TOTAL	43060

- La convention financière entre la SAEM TELEMONT et la Commune et l'intégration des biens cédés par TELEMONT dans l'actif de la Commune et fixe la cadence des amortissements sur le Budget TELEMONT
- la cession à titre gratuit des installations et du matériel de la SAEM TELEMONT et leur intégration dans l'actif de la Commune pour une valeur de 120 000.00 €.
- décide de prononcer l'admission en non-valeur des parts sociales de la Commune dans la SAEM TELEMONT pour un montant de 24 119.83 €
- l'avenant n°1 concernant les travaux de réalisation d'un collecteur eaux usées au Quart Dernier, d'un montant de 6395.82 € HT au titulaire MISSILIER Claude.
- l'adhésion de la Commune à la Médecine du travail de Bonneville pour les salariés de TELEMONT-remontées mécaniques.